

Protéger les plantes - *préserver la vie*

Автор(и): Растителна защита
Дата: 18.01.2025 Брой: 1/2025



Le 16 janvier 1896, le tsar Ferdinand a promulgué un décret portant sur la Loi de lutte contre le phylloxéra de la vigne. Cet événement a marqué le début de la protection organisée des végétaux par l'État dans notre pays.

Sous la devise « Protéger les plantes – préserver la vie », une conférence scientifique s'est tenue dans le cadre des célébrations dédiées à la fête professionnelle des ingénieurs agronomes en protection des végétaux en Bulgarie, accueillie par l'Université agricole, qui fête cette année son 80ème anniversaire.



Photo © Université agricole – Plovdiv

L'emblématique amphithéâtre n°7 de la Faculté de protection des végétaux et d'agroécologie de Plovdiv a réuni un public varié. Éminents scientifiques, enseignants, administrateurs, agronomes, représentants du monde des affaires et étudiants étaient présents. La célébration a également été honorée par la présence de deux anciens ministres de l'Agriculture et des Forêts – le Prof. Hristo Bozukov et le Prof. Dimitar Grekov.

Un discours à l'attention du public distingué présent dans la salle a été prononcé par la Prof. associée Boriana Ivanova, PhD, rectrice de l'Université agricole de Plovdiv.



La Prof. associée Boriana Ivanova, PhD, rectrice de l'Université agricole de Plovdiv, Neli Yordanova – Directrice générale de l'ARIB (Association de l'industrie de la protection des végétaux – Bulgarie) et la Prof. associée Yordanka Kartalska, PhD, doyenne de la Faculté de protection des végétaux et d'agroécologie, photo © Université agricole – Plovdiv

Aujourd'hui, a déclaré la Prof. associée Ivanova, l'agriculture mondiale détermine le destin de l'humanité. Dans un contexte environnemental et phytosanitaire incertain et changeant, alors que la population de la planète approche les 9 milliards et que les terres arables diminuent, l'agriculture est confrontée à un dilemme inévitable – elle doit produire de manière durable et fiable des denrées de qualité à des prix raisonnables. Dans cette mission globale, les ingénieurs agronomes en protection des végétaux jouent un rôle clé pour maintenir l'état sanitaire des plantes au sein du mécanisme complexe de la chaîne alimentaire.

La science agricole bulgare, l'enseignement agricole bulgare et les agronomes bulgares, diplômés de la Faculté de protection des végétaux et d'agroécologie, participent activement à la troisième « révolution verte » en cours sur le Vieux Continent. Cette transformation à grande échelle inclut des changements radicaux dans la philosophie de la protection des végétaux. De nouvelles idées, des avancées technologiques et des stratégies pour se conformer à des normes environnementales et sanitaires élevées voient le jour.



Le Prof. Rumen Tomov, PhD, doyen de la Faculté d'agronomie de l'Université de foresterie, Sofia, photo © Université agricole – Plovdiv

Des félicitations à l'occasion de cette fête ont également été adressées par certains des invités officiels de l'événement, parmi lesquels le Prof. Rumen Tomov, PhD, doyen de la Faculté d'agronomie de l'Université de foresterie de Sofia, le Prof. associé Petar Nikolov de l'Association bulgare pour la protection des végétaux, Bozhidar Petkov de l'Association pour la protection biologique des végétaux et la fertilisation organique, et Neli Yordanova, directrice de l'Association de l'industrie de la protection des végétaux Bulgarie.

Dans le format informatif qui suit, nous publions de brefs extraits des rapports thématiques présentés lors de la conférence scientifique. Leurs auteurs ont accepté de fournir à nos lecteurs des détails sur les sujets respectifs liés aux nouvelles réglementations de l'UE en matière de protection des végétaux.

Prof. associée Yordanka Kartalska, PhD, doyenne de la Faculté de protection des végétaux et d'agroécologie

Sujet : « Application des micro-organismes bénéfiques en protection des végétaux »

Le « Green Deal » de l'UE prévoit que d'ici 2030, les produits chimiques en protection des végétaux dans la Communauté seront réduits de 50 %. L'alternative ? Les biopesticides à base de micro-organismes – bactéries, virus, levures, produits biochimiques (par exemple le carbonate de potassium), CMB – communautés

microbiennes synthétiques. À cet égard, un nouveau règlement de l'UE – 1438/22 – est en vigueur. La différence entre les produits chimiques et les biopesticides a été définie. L'un des objectifs clés du nouveau règlement est que les biopesticides atteignent les marchés plus rapidement et que les risques liés à leur utilisation soient minimisés.

Prof. Rumen Tomov, PhD, doyen de la Faculté d'agronomie de l'Université de foresterie de Sofia.

Sujet : Espèces d'invertébrés envahissantes menaçant l'agriculture entre deux règlements de l'UE : le règlement (UE) n° 1143/2014 sur les espèces exotiques envahissantes et le règlement (UE) n° 2031/2016 sur les organismes de quarantaine

L'agriculture est un facteur majeur dans le déplacement des plantes agricoles et ornementales, des ravageurs, des organismes bénéfiques et des bioagresseurs microbiens. Une définition claire du déplacement : libération (échappement d'un environnement contrôlé), transport de marchandises contaminées, transport d'organismes introduits accidentellement. Les autoroutes sont une source majeure de propagation des ravageurs envahissants (graines, agents pathogènes, ravageurs).

Il est important d'être conscient des menaces futures et de leur détection précoce :

Plathelminthe de Nouvelle-Zélande. Un prédateur qui se nourrit d'autres vers – principalement du ver de terre, qui est particulièrement important pour l'agriculture !

Comment se propage-t-il ? Par le sol, les bulbes, les plants.

Fourmis envahissantes :

Fourmi de feu rouge importée – agressive. Elle attaque aussi les humains au contact. Elle a été signalée en Italie – Sicile. Elle endommage les cultures maraîchères et les plantes ornementales. Selon les entomologistes, ce ravageur s'avérera à la fois envahissant et de quarantaine.

Fourmi de feu tropicale – « détectée » aux Pays-Bas. Autrement dit : nous pouvons nous attendre à la voir en Bulgarie !

Fourmi de feu noire importée

Petite fourmi de feu – l'une des 100 espèces envahissantes les plus dangereuses au monde. Elle a été observée dans le sud de la France.



Frelon asiatique – tue les abeilles ! En 2024, il a été trouvé en République tchèque. Prévision : il pourrait être introduit avec des marchandises non soumises au contrôle phytosanitaire.

Les espèces envahissantes, dont l'activité et l'imprévisibilité augmentent avec le changement climatique global, font l'objet d'études dans le cadre de ce qu'on appelle la science citoyenne.

Francesca Idrau, Directrice générale de l'ARIG (Association de l'industrie de la protection des végétaux – Grèce) et Neli Yordanova – Directrice générale de l'ARIB (Association de l'industrie de la protection des végétaux – Bulgarie)

Sujet : Un outil numérique innovant à l'appui de la nouvelle législation de l'UE et de l'agriculture moderne.

Un nouveau règlement sur l'étiquetage des produits phytopharmaceutiques (PPP) doit être introduit, qui remplacera le règlement (UE) n° 547/2011. Le projet du nouveau règlement est déjà préparé et sera discuté le 3 février 2025. Son introduction est prévue pour le 1er janvier 2026.

CropLife Europe (l'Association européenne de la protection des cultures) s'inquiète du fait que les étiquettes analogiques ne fournissent pas une clarté suffisante, que le code couleur des étiquettes est difficile à comprendre, et que le pictogramme pour le danger/sécurité pour les abeilles est également problématique.

Début avril 2024, l'Association européenne de la protection des cultures (CropLife Europe) a annoncé le lancement d'AgriGuide, un outil numérique innovant conçu pour optimiser la collecte de données pour les pesticides conventionnels et les biopesticides. Parrainé par CropLife Europe, l'outil vise à simplifier les réglementations complexes auxquelles sont confrontés les agriculteurs, à réduire la charge administrative et à améliorer la sécurité et la durabilité environnementale de la production agricole.



La plateforme pilote est d'abord introduite en Allemagne, en Italie et en Roumanie. L'objectif est qu'**AgriGuide** soit mis en œuvre dans tous les pays de l'UE. À cette fin, les 27 États membres sont regroupés en clusters formés sur la base du niveau d'intensité de la production agricole, de son profil, de la mentalité et d'autres facteurs. La Bulgarie est dans un groupe avec la Grèce, Chypre, la Slovénie et la Croatie. Chaque pays forme un groupe de travail et nomme un coordinateur national. L'ARIB est le coordinateur bulgare.

La nouvelle application de protection des végétaux « AgriGuide » comprend une application smartphone et une application web. Ainsi, AgriGuide rassemble toutes les informations dont les agriculteurs ont besoin pour connaître l'utilisation correcte et durable des produits phytopharmaceutiques.

La numérisation dans la protection des végétaux fera partie d'une base de données paneuropéenne qui permettra aux agriculteurs d'appliquer les produits phytopharmaceutiques en toute sécurité et en conformité avec les exigences légales, sans avoir à rechercher des documents et des règlements sur le terrain.

Voici comment fonctionne AgriGuide : Dans une première phase, les agriculteurs recevront toutes les informations nécessaires sur l'application des produits phytopharmaceutiques en scannant l'étiquette du produit. AgriGuide leur fournira ensuite des instructions d'application spécifiques à la culture qu'ils cultivent. L'utilisateur reçoit des informations sur les conditions dans lesquelles le produit phytopharmaceutique sélectionné peut être appliqué à son champ spécifique. De plus, AgriGuide maintiendra à l'avenir des données sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, soutenant ainsi « l'enregistrement électronique » de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques requis par la Commission européenne. À cette fin, l'interopérabilité avec les systèmes d'information de gestion agricole (FMIS) et les machines doit être assurée via une interface. Toutes les données collectées, cependant, restent la propriété de l'agriculteur. AgriGuide est gratuit et sera accessible à toute personne intéressée à partir de l'année prochaine. À partir de 2025, l'application AgriGuide et l'outil web seront disponibles pour tous les agriculteurs en Allemagne.

Plus sur ce sujet :